



Conseil de sécurité

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Réunion ouverte

New York, le 10 novembre 2023

Déclaration lue par Mme Pascale Baeriswyl
Représentante permanente

Merci Monsieur le Président, pour l'organisation de cette réunion ouverte, mais aussi pour le moment de silence que nous avons pu dédier à toutes les victimes.

Je souhaite également remercier le Directeur général de l'OMS Dr. Ghebreyesus et M. Marwan Jilani, Directeur général du Croissant-Rouge palestinien de leur travail dans les circonstances les plus difficiles et de leurs présentations, qui rendent compte de l'extrême gravité de la situation actuelle.

La Suisse est profondément préoccupée par l'impact du conflit sur les civils - femmes, hommes et enfants - et sur les infrastructures civiles dans la bande de Gaza. Les civils ont un besoin urgent de protection et d'assistance. La situation sanitaire continue de se dégrader très rapidement pour la population civile – dont le million et demi de personnes déplacées – qui se trouve, depuis plus d'un mois, complètement assiégée, privée d'eau, d'électricité et de services essentiels à leur survie.

Le droit international humanitaire protège la population civile et les biens à caractère civil. Il doit être respecté à tout moment, par tout le monde, en particulier les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. La mission médicale, dont les transports médicaux, les hôpitaux, les cliniques, et les personnes qui y sont soignées, ainsi que le personnel médical qui y travaille, jouit d'une protection spécifique en vertu du droit international. Elle ne doit jamais être prise pour cible.

Un convoi humanitaire du CICR transportant du matériel d'aide d'urgence à destination de l'hôpital Al-Quds a essuyé des tirs mardi passé. Cet incident - et nous en avons entendu d'autres - illustre l'environnement dans lequel les organisations humanitaires – impartiales et parées d'un emblème universellement reconnu – doivent opérer à Gaza. Je rends hommage aux dizaines de collaborateurs – comme ceux de l'UNRWA ou du Croissant rouge – qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Nous notons également avec la plus grande inquiétude les dégâts réguliers sur les hôpitaux, tel que l'hôpital pour enfants An-Naser.

Le volume d'aide est insuffisant. En raison du manque de carburant, plusieurs hôpitaux et cliniques ont dû cesser de fonctionner. Il est essentiel que l'eau, la nourriture, les fournitures

médicales ainsi que le carburant puissent entrer. Par ailleurs, l'aide doit aussi parvenir aux centaines de milliers de civils se trouvant dans le nord de Gaza.

La présidente du CICR a souligné hier, à l'occasion de la Conférence de Paris : « l'impératif immédiat est de sauver des vies et de préserver l'humanité. Un accès rapide et durable à l'aide humanitaire et à l'approvisionnement est désespérément nécessaire. »

Nous remercions la France pour l'organisation de cette conférence. La Suisse prévoit de fournir une aide humanitaire d'urgence supplémentaire à hauteur de 90 millions de francs dans toute la région.

Aussi, la Suisse continuera de travailler au sein de ce Conseil à la mise en place de mesures urgentes – telles que des pauses ou trêves humanitaires – nécessaires pour garantir un accès sûr, rapide et sans entrave à l'assistance humanitaire.

Monsieur le Président,

La Suisse a condamné, dès le 7 octobre dernier, et avec la plus grande fermeté, les actes de terreur et toutes les attaques indiscriminées perpétrés par le Hamas contre les populations civiles en Israël. La Suisse demande la libération immédiate et inconditionnelle des personnes prises en otage et actuellement détenues à Gaza.

En même temps qu'elle reconnaît le droit d'Israël d'assurer sa défense et sa sécurité, la Suisse rappelle que la protection des civils et le respect du droit international humanitaire sont obligatoires. Le respect du droit international humanitaire doit rester une priorité de ce Conseil.

Par ailleurs, la Suisse reste très préoccupée par la forte hausse de la violence en Cisjordanie occupée. Face à l'augmentation de la violence des colons, la Suisse rappelle les obligations d'Israël en vertu du droit international, y compris l'obligation de protéger la population civile.

Il est nécessaire que des enquêtes soient menées sur toutes les violations du droit international en Israël et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, afin que leurs auteurs soient traduits en justice.

Enfin, ne perdons jamais de vue que le seul socle sur lequel la paix et la stabilité peuvent reposer est la solution à deux Etats : deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine, qui vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Et c'est pour cela que nous devons, toutes et tous, ensemble, nous engager.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Thank you, Mr President, for organising this open meeting, but also for the moment of silence we were able to dedicate to all the victims.

I would also like to thank WHO Director-General Dr. Ghebreyesus and Mr Marwan Jilani, Director-General of the Palestinian Red Crescent, for their work in the most difficult

circumstances and for their briefings, which reflect the extreme seriousness of the current situation.

Switzerland is deeply concerned by the impact of the conflict on civilians – women, men and children - and civilian infrastructure in the Gaza Strip. Civilians are in urgent need of protection and assistance. The sanitary situation continues to deteriorate very rapidly for the civilian population – including the one and a half million displaced persons – who has been completely besieged for over a month, deprived of water, electricity and services essential to their survival.

International humanitarian law protects the civilian population and civilian objects. It must be respected at all times, by everyone, in particular the principles of distinction, proportionality and precaution in the conduct of hostilities. The medical mission, including medical transports, hospitals, clinics and the people who are treated there, as well as the medical personnel who work there, enjoy specific protection under international law. It must never be targeted.

An ICRC humanitarian convoy carrying emergency aid supplies towards the Al-Quds hospital came under fire last Tuesday. This incident - and we have heard others - illustrates the environment in which humanitarian organisations – impartial and bearing a universally recognised emblem – must operate in Gaza. I pay tribute to the dozens of staff – such as those of UNRWA and the Red Crescent – who lost their lives in the course of their duties. We also note with great concern the regular damage to hospitals, such as the An-Naser children's hospital.

The volume of aid is insufficient. Due to the lack of fuel, several hospitals and clinics have had to stop operating. It is essential that water, food, medical supplies and fuel can enter. In addition, aid must also reach the hundreds of thousands of civilians who are still in the north of Gaza.

The President of the ICRC has underlined it yesterday at the Paris Conference, I quote: “The immediate imperative is to save lives and preserve humanity. Rapid and sustained humanitarian access and supplies are desperately needed.”

We would like to thank France for organising this conference. Switzerland intends to provide additional emergency humanitarian aid worth CHF 90 million throughout the region.

Moreover, Switzerland will continue to work within this Council to the establishment of urgent measures – such as humanitarian pauses or truces – necessary to guarantee safe, rapid and unhindered access for humanitarian assistance.

Mr President,

Switzerland has condemned since 7 October and unequivocally the acts of terror and all the indiscriminate attacks carried out by Hamas against civilian populations in Israel. Switzerland calls for the immediate and unconditional release of the people taken hostage and currently detained in Gaza.

At the same time as it recognizes Israel's right to ensure its defence and security, Switzerland recalls that the protection of civilians and respect for international humanitarian law are mandatory. Respect for international humanitarian law must remain a priority of this Council.

Moreover, Switzerland remains very concerned about the sharp increase in violence in the occupied West Bank. In view of the increase in settler violence, Switzerland recalls Israel's obligations under international law, including the obligation to protect the civilian population.

All violations of international law in Israel and throughout the Occupied Palestinian Territory must be investigated and the perpetrators brought to justice.

Finally, let us never lose sight of the fact that the only foundation on which peace and stability can rest is the two-state solution: two democratic states, Israel and Palestine, living side by side, in peace, within secure and recognised borders. That is what we must all, together, commit to.

Thank you.